

La Corporation Municipale de St-Fulgence

Saint-Fulgence, le 18 novembre 1981

Chers concitoyens,

Il me fait plaisir de faire une rétrospective sur les réalisations du conseil municipal de Saint-Fulgence pour l'année 1981.

- 1.- Adoption et mise en vigueur du règlement d'urbanisme et de zonage.
- 2.- Défense du dossier sur le zonage agricole auprès du gouvernement du Québec.
- 3.- Défense du nouvel organisme de représentativité auprès des gouvernements que sera la municipalité Régionale de Comté. Option choisie par le conseil: Municipalité Régionale Valin regroupant les municipalités de Ste-Rose-du-Nord, St-Fulgence, Canton Tremblay, Saint-David-de-Falardeau, Saint-Honoré, Shipshaw, Saint-Ambroise, Saint-Charles Borromée et Bégin. Dossier à suivre.
- 4.- Construction d'un logement d'habitation modique pour personnes retraitées. Cette construction s'est réalisée avec la Société d'Habitation du Québec.
- 5.- Asphaltage du rang Ste-Marie et de la côte du rang St-Louis en collaboration avec La Voirie du Québec.
- 6.- Rénovation des salles de toilette à l'édifice municipal.
- 7.- Règlementation concernant le dépotoir municipal, à l'effet d'exiger une compensation pour chaque voyage au dépotoir.

Le tarif a été fixé à:

	Résidents ou propriétaires	Autres
carcasses d'automobiles	5.00\$	25.00\$
voyage trailer ou pick up	2.00\$	10.00\$
voyage de camion 1 tonne et plus	5.00\$	25.00\$
voyage de camion 10 roues	25.00\$	100.00\$

Une amende fixée à 200.00\$ sera appliquée à toute personne qui déversera des boues de fosses septiques ou toute autre matière transportée par un camion de service de pompes sanitaires.

Quiconque déversera quelque matière que ce soit sur le territoire de la municipalité en dehors de notre site de dépôt en tranchées, devra assumer les coûts que la municipalité aura encourus pour effectuer le nettoyage des lieux endommagés.

Les montants d'argent recueillis serviront à défrayer les services d'un gardien qui verra au bon ordre du dépotoir. Cette solution a été adoptée à la suite d'une pétition signée par 250 contribuables de Saint-Fulgence.

- 8.- Asphaltage de la partie inférieure de la rue Michel-Simard, installation d'aqueduc et d'égoût sur la partie conduisant au foyer pour personnes retraitées.
- 9.- Infrastructure de la rue Michel-Simard partie supérieure maintenant prête à recevoir une couche d'asphalte. Un problème d'égouttement y est toujours présent, et seulement un égoût pluvial pourrait régler définitivement cette lacune. Les conseillers étudient présentement une solution moins coûteuse.
- 10.- Nous avons procédé au nettoyage en profondeur de notre barrage pour aqueduc.
- 11.- Une session de formation intensive a été offerte à tous nos pompiers volontaires. Un effort important a également été apporté pour améliorer leurs conditions et outils de travail.
- 12.- Municipalisation des loisirs. Devant la démission en bloc du comité des Loisirs, nous tentons de donner un nouveau mode de fonctionnement à cet organisme. Nous avons expliqué de façon détaillée ce nouveau système dans une lettre précédente. Les bénévoles sont très rares et s'il y en avait encore quelques-uns pour travailler à cette tâche, n'hésitez pas à communiquer avec les conseillers responsables, messieurs Louis-Marie Tremblay et Armand Gagnon.
- 13.- Nous avons réglé le litige Tremblay & Rinfret vs Municipalité de Saint-Fulgence.

REVENUS

	Etats financiers 1980	Estimation 1981 (1)	Budget 1982 (2)
1) Revenus de taxation locale			
- Taxe foncière générale	118,202.	143,389.	161,697.
- Aqueduc - répartition locale	36,569.	38,223.	39,000.
- Egoûts - répartition locale	1,944.	2,016.	3,096.
- Enlèvement et destruction des ordures	12,225.	12,502.	16,075.
- Commerces	1,115.	1,340.	1,350.
SOUS-TOTAUX	<u>170,055.</u>	<u>197,470.</u>	<u>221,218.</u>
2) Compensation tenant lieu de taxes	20,369.	16,654.	16,000.
3) Autres revenus	12,898.	32,539.	20,000.
4) Revenus de transfert			
- Taxe de vente	32,364.		
- Péréquation	8,656.	8,000.	8,000.
- Transfert minimum	37,646.	37,646.	37,646.
- Protection contre l'incendie	7,194.	7,194.	
- Protection civile		2,477.	
- Chemins d'hiver	31,448.	34,548.	36,500.
- Asphalte et réfection rues		9,969.	
- Amélioration équipements communautaires	7,003.		
- Logement (densification)	15,000.		
SOUS-TOTAUX	<u>139,311.</u>	<u>99,834.</u>	<u>82,146.</u>
TOTAUX	<u>342,633.</u>	<u>346,497.</u>	<u>339,364.</u>

(1) L'expression "estimation 1981" correspond à la somme des deux éléments suivants:
 A.- Montant réel des revenus et dépenses pour la période se terminant le 31 octobre 1981.
 B.- Montant estimatif des revenus et dépenses pour le reste de l'exercice financier 1981.

(2) Le budget 1982 n'est pas définitif; il s'agit ici d'en donner les orientations générales.

DÉPENSES

	Etats financiers 1980	Estimation 1981	Budget 1982
Administration générale	73,461.	95,908.	108,000.
Sécurité publique	8,660.	6,435.	6,000.
Transport routier			
Voirie municipale	11,467.	26,712.	19,000.
Enlèvement de la neige	43,299.	41,579.	41,815.
Eclairage des rues	11,900.	12,504.	13,600.
SOUS-TOTAUX	<u>66,666.</u>	<u>80,795.</u>	<u>74,415.</u>
Hygiène du milieu			
Traitement de l'eau	2,662.	2,254.	2,450.
Distribution de l'eau	23,552.	23,227.	30,000.
Enlèvement et destruction des ordures	17,616.	6,889.	10,000.
SOUS-TOTAUX	<u>43,830.</u>	<u>32,370.</u>	<u>42,450.</u>
Urbanisme et mise en valeur du territoire	1,749.	5,852.	5,000.
Loisirs et culture	10,254.	8,595.	8,000.
Autres activités			
Edifices	15,301.	14,149.	12,000.
Machinerie et véhicules	7,515.	6,660.	10,000.
Dépenses en immobilisation à même les revenus	33,144.		
SOUS-TOTAUX	<u>55,960.</u>	<u>20,809.</u>	<u>22,000.</u>
Autres dépenses			
Frais de financement	54,932.	65,748.	73,500.
Dépenses recouvrables		15,000.	
SOUS-TOTAUX	<u>54,932.</u>	<u>80,748.</u>	<u>73,500.</u>
TOTAUX	<u>315,512.</u>	<u>331,512.</u>	<u>339,365.</u>

Voici nos priorités pour l'année 1982:

- 1.- Maintenir le niveau de taxation égal à celui de 1981, soit de 1.85\$ du 100.00\$ d'évaluation, et ce même si avec la réforme fiscale apportée par le gouvernement du Québec nous avons de moins en moins d'argent:

Revenu inconditionnel du gouv. provincial:	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>
Taxe de vente:	66,860.	77,243.	32,364.	0	0	0
Formule de péréquation			8,656.	8,000.	8,000.	8,000.
Transfert minimum garanti 3 ans			<u>37,649.</u>	<u>37,646.</u>	<u>37,646.</u>	—
	<u>66,860.</u>	<u>77,243.</u>	<u>78,669.</u>	<u>45,646.</u>	<u>45,646.</u>	—

Nous avons un service de la dette qui se chiffre à 73,500.00\$ montant comprenant remboursement sur le camion incendie, le camion de la municipalité, les installations des loisirs et le règlement Tremblay & Rinfret - En 1983, le camion à incendie sera fini de payer et notre service de la dette sera en diminution.

- 2.- Asphaltage rue Michel-Simard partie supérieure.
- 3.- Compléter la municipalisation des loisirs et trouver une solution pour que ces installations soient utilisées et rentables.
- 4.- Eclairer certaines intersections de route ainsi que l'hôtel de ville.
- 5.- Réfection de l'aqueduc début du rang St-Joseph et rue Valin, secteur Sud.
- 6.- Finaliser le dossier du sanctuaire d'oiseaux.
- 7.- Etre attentifs aux désirs des citoyens.

Vous trouverez dans les pages centrales les états financiers de la municipalité de Saint-Fulgence pour l'année 1980, prévisionnel 1981 et 1982.

Une assemblée d'adoption de budget sera tenue le 22 décembre et à l'assemblée du 7 décembre, nous recevrons vos commentaires concernant les budgets présentés.

Vos représentants élus au Conseil Municipal sont toujours à votre disposition:

Danielle Boutin	674-2737	Maire
Paul Harvey	674-2519	Voirie
Louis-Marie Tremblay	674-2456	Loisirs
Armand Gagnon	674-2624	Loisirs
Jocelyn Tremblay	674-2535	Urbanisme et Voirie
Charles-Henri Tremblay	674-2673	Pompiers
Colette Brisson	674-2552	H.L.M.
